

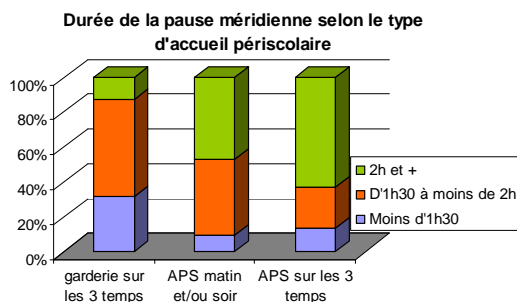
Enquête sur la pause méridienne des enfants de maternelle en Gironde

Dans le cadre du Schéma

Départemental d'Accueil du Jeune Enfant, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont engagé depuis 2011 une réflexion sur les temps périscolaires proposés aux enfants de maternelle. Le temps de la pause méridienne s'est révélé comme une préoccupation majeure et commune aux 5 institutions. Un groupe technique interinstitutionnel animé par la DDCS s'est alors constitué pour réaliser un recensement des accueils périscolaires (APS) maternels et des garderies et élaborer un diagnostic sur les conditions d'accueil des enfants pendant la pause méridienne dont les principaux résultats sont repris dans cette synthèse. Ce diagnostic constitue une base permettant d'observer les évolutions entraînées par l'élaboration des futurs projets éducatifs de territoire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

La pause méridienne

Dans plus des 2/3 des écoles, au moins 75% des enfants restent à la pause méridienne. Cette pause est rarement inférieure à 1h30. Les écoles se partagent entre une pause de 1h30 à moins de 2 heures et une pause d'au moins 2 heures.



Les différents types d'accueils sur les temps périscolaires :

-Les APS sont déclarés auprès de la DDCS qui sollicite un avis auprès de la PMI. Ils ont une vocation éducative précisée dans un projet pédagogique. Ils doivent répondre à des normes d'encadrement (1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans) et de qualification du personnel. Les APS reçoivent une subvention CAF/MSA et l'accueil doit être facturé aux parents.

-Les garderies ne sont pas déclarées à la DDCS. Elles n'ont pas de normes d'encadrement à respecter, ne reçoivent pas de subvention CAF/MSA et décident de facturer ou non l'accueil aux parents.

Méthodologie

Un questionnaire sur les conditions d'accueil pendant la pause méridienne a été adressé fin novembre 2012 à l'ensemble des communes ayant une école maternelle ou primaire.

Les communes avaient la possibilité de répondre par courrier ou en ligne (cette dernière modalité n'a été retenue que pour 37 écoles). Une relance par mail a été effectuée en janvier 2013 car le taux de réponse n'était alors que de 43%. Cette relance a bien fonctionné puisqu'à la clôture de l'enquête, mi-février, 254 communes avaient répondu pour 373 écoles, ce qui correspond à **61% des communes contactées et 65% des écoles maternelles ou primaires de Gironde.**

Principales caractéristiques des écoles incluses dans l'enquête :

- 39% des écoles se situent dans la CUB contre 34% en Gironde.
- 60% des écoles comptent moins de 90 élèves en maternelle, ce qui correspond à la situation girondine.
- 62% des écoles proposent un APS le matin et 76% le soir, contre respectivement 60% et 69% au niveau départemental. Les écoles où tous les temps périscolaires sont en garderie se situent presque toutes hors CUB. Les écoles où tous les temps périscolaires sont en garderie sont également plus souvent des petites écoles.
- Pour 11% des écoles de l'enquête un APS sur la pause méridienne a été déclaré.

La pause méridienne est plus longue dans les écoles en APS, et de façon encore plus nette lorsque la pause méridienne est également déclarée en APS.

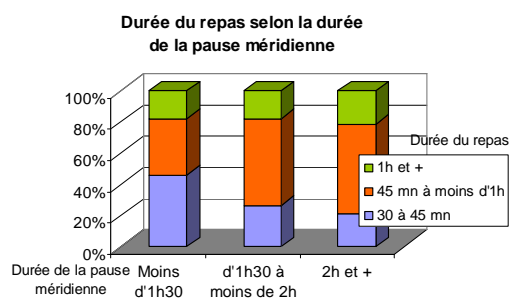
Le temps du repas

Dans la très grande majorité des écoles, les enfants déjeunent dans l'enceinte scolaire. Lorsque ce n'est pas le cas, le lieu du repas se trouve sur la commune dans 97% des situations. Le plus souvent (87%), les enfants s'y rendent à pied et le trajet aller/retour prend toujours moins de 16 minutes.

Dans la quasi-totalité des écoles, le repas est pris dans une pièce dédiée.

Dans les ¾ des écoles, les enfants de maternelle ne déjeunent pas avec ceux d'élémentaire.

Le repas est essentiellement organisé en 1 ou 2 services. De façon logique, plus le nombre d'enfants restant à la pause méridienne est important et plus le nombre de services augmente.



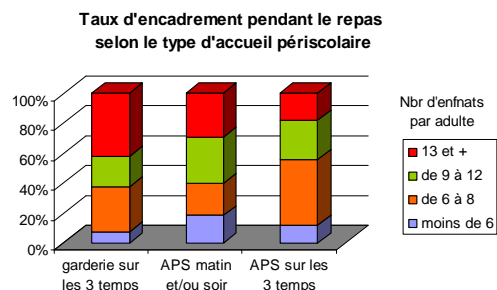
Les repas durent le plus souvent entre 45mn et 1h. Cette durée est en lien avec la durée de la pause méridienne.

La durée du repas est aussi fonction du nombre de services. Ainsi, plus le nombre de services est important et plus la durée du repas est courte.

Pour la très grande majorité des très petites sections (TPS) et des petites sections (PS), le repas intervient très tôt après le début de la pause méridienne. De même pour ¾ des moyennes sections (MS)¹. La situation est bien différente pour les grandes sections (GS) dont près de 40% attendent au moins 45 min après le début de la pause méridienne pour déjeuner.

¹ A noter toutefois, que fréquemment les MS ont été affectées au premier service alors qu'une partie d'entre eux mangent à un service plus tardif

Le taux d'encadrement des enfants pendant le repas² rapporte le nombre d'enfants présents par service au nombre d'adultes. Ce taux est en moyenne de 11 enfants par adulte.

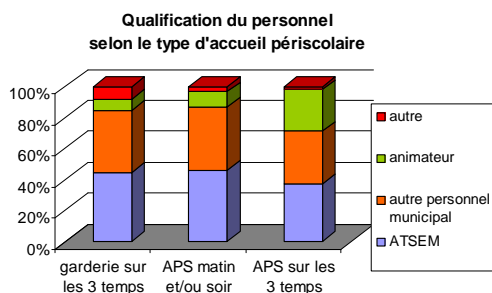


Les écoles où au moins un temps est déclaré en APS présentent de meilleurs taux d'encadrements au moment du repas. En effet, lorsque la pause méridienne est déclarée en APS, le taux d'encadrement exigé est d'1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans. Par ailleurs, le fait que le taux d'encadrement soit meilleur pour les écoles où seuls le matin et le soir sont en APS, et donc qu'aucune obligation ne leur est faite sur la pause méridienne, peut s'expliquer par une plus grande sensibilisation à l'importance de l'encadrement. Il y a également peut-être pour ces écoles du personnel travaillant le matin et/ou le soir disponible sur le temps méridien.

Qualification du personnel	Effectifs	%
ATSEM	340	45
Autre personnel municipal	302	40
Animateur (BAFA ou +)	89	12
Enseignant	10	1
Personnel de restauration	9	1
Autre	13	2
TOTAL CITATIONS	763	100

Les deux types de personnels essentiellement présents sont les ATSEM et le personnel municipal.

² Le nombre de personnes encadrant les enfants pendant le repas n'est pas renseigné pour 101 écoles, soit 27% de non réponse.

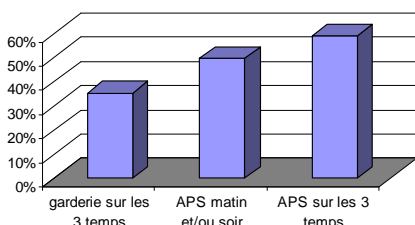


De façon logique, les animateurs sont plus présents dans les écoles où la pause méridienne est déclarée en APS. Les enseignants, personnels de restauration et autres sont plus représentés dans les écoles où tous les temps sont en garderie.

Le temps de sieste

Dans $\frac{3}{4}$ des écoles, les enfants de TPS et de PS font la sieste pendant la pause méridienne. Ce n'est plus le cas que d' $\frac{1}{4}$ en MS et ne concerne quasiment plus aucune école en GS.

Proportion d'écoles où plus de 50% de l'ensemble des élèves de TPS, PS et MS font la sieste



Il y a davantage d'écoles où plus de 50% de l'ensemble des élèves de TPS, PS et MS font la sieste lorsqu'au moins un temps d'accueil périscolaire est en APS et encore davantage quand la pause méridienne est déclarée.

Quasiment tous les enfants faisant la sieste ont accès à une pièce réservée à cet usage. Lorsque la sieste a lieu pendant la pause méridienne, elle intervient dans $\frac{3}{4}$ des cas moins de 30 min après la fin du repas.

Le taux d'encadrement au moment de la sieste³ est en moyenne de 14,6 enfants par adulte.

³ Le nombre de personnes encadrant les enfants pendant la sieste n'est pas renseigné pour 163 écoles, soit 44% de non réponse.

Ce taux d'encadrement est très en lien avec le nombre d'enfants faisant la sieste.

Par ailleurs, nous ne disposons pas du nombre de dortoirs ni de leur taille qui peuvent également expliquer les variations de ce taux d'encadrement d'une école à l'autre.

Qualification du personnel	Effectifs	%
ATSEM	295	75
Autre personnel municipal	58	15
Animateur (BAFA ou +)	21	5
Enseignant	18	5
Autre	2	1
TOTAL CITATIONS	394	100

Dans $\frac{3}{4}$ des écoles au moins une ATSEM est présente au moment de la sieste des enfants. Comme pour le repas, il y a davantage d'enseignants lorsque les 3 temps d'accueil sont en garderie.

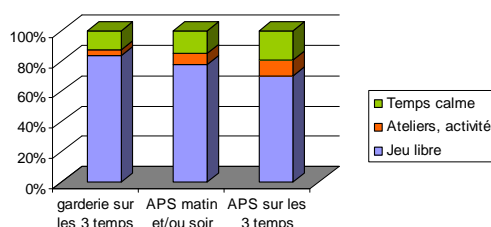
Les autres temps de la pause méridienne

Le temps de la pause méridienne (hors repas et hors sieste) est dans la très grande majorité des écoles consacré au jeu libre, à la récréation.

Des « temps calmes » et des « ateliers, activités » sont proposés, selon la section, respectivement dans 4 à 15% et dans 1 à 9% des écoles

Dans environ 30% des écoles, les TPS et PS, n'ont pas de temps hors repas et sieste pendant la pause méridienne.

Activités proposées selon le type d'accueil périscolaire



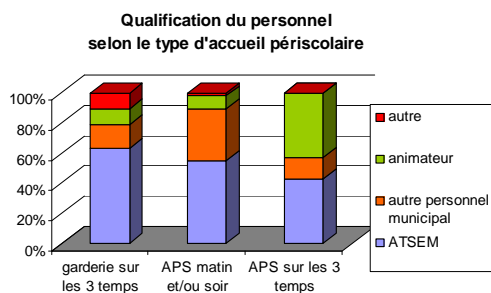
La part du jeu libre, de la récréation est encore plus importante lorsque tous les temps périscolaires sont en garderie. Les autres écoles, ayant au moins un temps en APS, proposent un peu plus d'activités et d'ateliers mais cela reste peu répandu.

Dans la moitié des écoles, les enfants ont accès à des locaux autres que la cour de récréation. Cette proportion n'est que de 29% pour les écoles où tous les temps périscolaires sont en garderie.

Le taux d'encadrement pendant les autres temps de la pause méridienne est bien plus faible que les précédents avec une moyenne de 22,4 enfants par adulte. Ce résultat est à considérer en tenant compte de très importantes limites⁴.

De même que pendant la sieste, ce taux d'encadrement est très en lien avec le nombre d'enfants présents sur ces temps.

Qualification du personnel	Effectifs	%
ATSEM	297	47
Autre personnel municipal	202	32
Animateur (BAFA ou +)	97	16
Intervenants extérieurs	4	1
Enseignants	22	3
Autre	5	1
TOTAL CITATIONS	627	100



⁴ Le nombre de personnes encadrant les enfants pendant les autres temps de la pause méridienne n'est pas renseigné pour 156 écoles, soit 42% de non réponse.

Ces temps sont souvent très courts pour les TPS et les PS, mais ces enfants sont pris en compte à part entière dans le calcul dès lors que la commune a déclaré qu'ils avaient accès à un « autre temps » (qu'ils soient 5mn ou 1h en récréation par ex ils comptent de la même façon). Les MS posent également problème. Il semble que dans certain cas, une partie seulement de ces enfants fasse la sieste pendant la pause méridienne mais nous ne pouvons le savoir. Ainsi, toutes les MS rentrent dans le calcul du taux d'encadrement sur les autres temps de la pause méridienne.

Il y a davantage d'animateurs quand la pause méridienne est en APS et plus d'autres personnels (enseignants) lorsque tous les temps sont en garderie.

Conclusion et perspectives

- L'organisation de la pause méridienne apparaît globalement satisfaisante au regard des rythmes des enfants pour les plus petits (TPS et PS) : durée et heure du repas, proportion d'enfants faisant la sieste et heure où celle-ci est proposée. Reste à comprendre pourquoi une minorité d'écoles n'a pas mis en place cette organisation et à promouvoir une prise en compte adaptée pour les plus grands (MS et GS).

- Une réflexion sur les leviers permettant un développement de l'encadrement et donc une amélioration de la qualité de l'accueil sur les autres temps de la pause méridienne s'avère nécessaire.

- Les suggestions d'amélioration des conditions d'accueil pendant la pause méridienne des répondants portent avant tout sur une amélioration des locaux (réfectoires et dortoirs notamment).

- Un certain nombre de résultats indiquent que la déclaration en APS, même si elle concerne essentiellement les temps périscolaires du matin et du soir, contribue à une meilleure qualité d'accueil sur la pause méridienne.

Ces questions feront l'objet d'une prochaine réflexion menée dans le cadre de la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant.

Stéphanie Gosset-Connan,
Pascale Oustry,
Chargées de mission, OGIAPE.

